

Compte rendu

Commission numérique du 19/02/2021

Ordre du jour :

- 1) Plaquette « Bien choisir son PC »
- 2) Intervention de Mourad BENNACEUR du GIP RECIA
- 3) Retour sur le groupe de travail formation

1) PLAQUETTE « BIEN CHOISIR SON PC »

Sylvain nous présente la plaquette qu'ils ont réalisés.

Elle est faite en 2 parties, une partie théorique, pour expliquer les parties importantes d'un PC et une partie plus pratique avec une fiche résumée – synthèse pour aller en magasin. Obligé de réutiliser les termes techniques pour l'achat d'un ordinateur.

La plaquette est très bien pour des personnes qui accompagnent le public. Par contre pour donner aux publics, c'est peut-être trop compliqué. Texte très technique. Il faut garder du texte mais avec un fil rouge d'illustration en plus. Faire quelque chose de plus illustrer, dans la mise en forme.

Tout le monde est d'accord pour dire que la plaquette est très bien faite et cela clarifie bien les choses.

Pensez à rajouter une note « pensez à l'environnement, pensez à l'achat de matériel reconditionné », les ordinateurs peuvent avoir une durée de vie rallongée en passant sous LINUX par exemple. (Donner lui une deuxième vie)

Idée illustration Corps humain :

- Cerveau → processeur
- Poumon → mémoire
- Matière grise du cerveau → disque dur

On propose au service communication de la CCCVL pour que cela soit illustré.

Rajouter la mention « collectif solidarité, commission numérique » à la fin.

Pour la formation des professionnels, on pourra également partir de cette plaquette pour la partie outils.

Qui finance l'impression ?

Il y a déjà eu le CD, le centre social, la CAF.

On peut demander au CIAS en lien avec le bus numérique pour financer l'impression des flyers.

Marie-Laure va essayer avec le service communication de la CCCVL.

Sylvie va rappeler LIRE ET DIRE pour savoir où ils en sont au niveau des plaquettes.

Sylvie demandera à la CAF également pour le financement (il faudra un système de co-financement)

IES n'a pas changer leur partie sur le flyer numérique → à modifier (logo FS, horaires)

2) INTERVENTION MOURAD BENNACEUR

Mourad est chargé de missions au GIP RECIA, animateur du réseau des médiateurs numériques sur la région Centre.

Voir ce qu'il est possible de faire dans le cadre de ses fonctions et dans le cadre du projet.

Listing des différents points à évoquer, suite à l'e-mail de Matthieu :

A. Discussion autour du soutien financier sur la formation

Marie-Laure présente nos dernières discussions en expliquant que l'on était reparti sur la formation Emmaüs Connecte plutôt sur le module 2 théorique et axé sur des outils qui permettent de travailler autour de la précarité numérique.

L'idée est de proposer la formation au collectif et plus largement aux personnes du bassin de vie.

Ce qui permettrait de travailler des solutions plus collectivement.

Benjamin, Emmaüs connecte attend qu'on lui donne une date d'ici fin mars et ensuite il donnera un devis.

Prochaine réunion c'est le 18 mars, donc c'est tard, il faut informer le collectif avant.

Une fois que la date est posée c'est bon. Les personnes s'inscrivent ou pas. 1^{ère} urgence calée une date.

Mardi 23 mars ou Jeudi 25 mars – 12 personnes

Besoin aussi d'un niveau 2 autour de l'outillage concret qui permettrait de mieux d'accompagner les publics car les professionnels utilisent eux-mêmes des outils mais cela pourrait être plus partagé.

Accompagnement à l'intelligence collective autour de cet outillage. Besoin de quelqu'un qui est une bonne connaissance des outils.

CEFIM ne répond pas pour le moment.

Dans la présentation et le recensement des difficultés de chacun et des pratiques de chacun.

Dans le cadre de ses missions, Mourad avait proposé aux médiateurs différents thèmes et le but était d'échanger et de produire tout au long des ateliers. Groupes sur les ateliers à distance, le groupe s'est penché sur les bonnes pratiques pour ensuite arriver sur l'outillage. Produit de la journée → un récap pour préparer les ateliers à distance.

Quelqu'un du groupe pourrait être en capacité d'avoir ce temps d'échange avec une personne extérieure, travail de recensement et à l'issue on liste des outils, des pratiques et des besoins de formation, et par la suite on peut solliciter le CEFIM. Peut-être une demi-journée, 1^{ère} étape temps d'échanges où l'on met toutes nos cartes.

Le label Aidant Connect :

Ce label n'arrive pas tout de suite, l'Etat souhaite le déployer dans le cadre du plan de relance et ils vont commencer par vague. La région Centre arrive en fin d'année (sept – déc).

Le Label c'est quoi ?

Cela ne concerne que les sites sur lesquels on s'identifie sur France Connect, demain ils vont créer un logo Aidant Connect, cela va permettre de s'identifier à deux (l'aidant et l'utilisateur), on met en place un accord signé pour dire « j'accompagne l'utilisateur mais il est bien tjrs présent avec moi », lorsque l'on va déclarer les impôts par exemple. Ce n'est pas parce qu'on est Aidant Connect que l'on s'ouvre à tout.

Il y a vraiment tout un processus à respecter pour avoir le Label.

Il existe une durée de validité également sur ces chartres.

Les médiateurs = les personnes qui font de l'accompagnement. C'est le réseau WEBOCENTRE, mais ce réseau n'est pas fermé. Dès qu'il y a cette notion d'accompagnateur et de numérique, une personne peut intégrer le réseau. Actuellement, sur le territoire personne n'est dans ce réseau-là. Une fois par trimestre sur une demi-journée, en Touraine le Vendredi AM, on se réunit et sur ce temps-là, tour de table, les actus, les problématiques, etc. Mourad donne des infos.

Les échanges avec la Région sont intéressants.

Ya pas de label derrière EPN, c'est surtout un service.

B. Proposition sur le PASS numérique APTIC

Le chèque APTIC : C'est un acte de paiement donc le conseiller numérique ne peut pas les prendre.

Tout un travail à faire avant les chèques APTIC.

PASS NUMERIQUE = CHEQUE APTIC c'est pareil.

Minimum de 20 000 euros de chèques à acheter et financement de 50%.

APTIC est la seule boîte en France qui fait ça.

Orléans a candidaté avec le CRIA et le CD pour pouvoir commencer à le déployer.

Ils ont expérimenté l'outil et au GIP, ils ont acheté 10 000 euros de chèques (Orléans et Pithiviers), et donc peut être que le GIP pourra nous en proposer.

Actuellement sur le territoire, organisé par le CIAS, il y a le Bus Numérique pour les seniors -> 60 personnes se sont inscrites sur Chouzé, qu'est-ce que l'on leur offre ?

Le chèque avec un référentiel conséquent. C'est de la culture numérique au sens large du terme. Public très vaste.

Il faut réfléchir au items (décliner 5 grandes familles qui pourrait faire un parcours, avec un chèque)

Problème de définition : 10 euros c'est quoi ? 1h ? Une journée ? Sachant que l'on peut cumuler 2 chèques maximum.

Chacun est entièrement libre avec les chèques, il faut avoir la bonne communication et pas de concurrence entre les structures.

Si cela nous intéresse → on peut avoir le référentiel en base pour expérimenter, et identifier quelle structure et les accompagner dans la labellisation avec un kit.

APTIC fournit la communication.

Réseau de distribution à penser car sinon les personnes ne vont pas les dépenser.

A essayer peut-être sur un petit réseau (voir avec bus numérique senior, voir avec les bénévoles des associations).

Labélisation APTIC (= 10 cliques) est différent de l'appel à projet PASS numérique.

A voir au niveau du centre social. C'est jusqu'à la fin de l'année.

Si on pouvait tenter lancer les choses au printemps. Le plus gros c'est le réseau, comment on le structure.

Qui fait les formations derrière ? Les formateurs doivent être agréé APTIC. Choisir la personne pour encaisser les chèques.

Pbl : qui dispense la formation ? On ne peut pas le faire.

Manque de ressources sur le territoire en termes de formation numérique.

Synthèse : la mise en place des chèques APTIC sur nos territoires semble compromise car le territoire n'a pas les ressources pour dispenser la formation, on a le réseau pour organiser la communication et la distribution mais derrière on n'a personne pour dispenser les formations.

C. Prochaine réunion Meeting LAB

Le 16 mars au matin, une réunion est organisée dans un lieu virtuel que l'on appelle MEETING LAB, c'est un espace virtuel où l'on crée son avatar. C'est une Ile qui appartient au CRIJ et elle est modulable.

Le matin on commence dans une salle de conférence, en amont on peut adapter la capacité de la salle. C'est entièrement paramétrable. On se balade dans l'espace et on peut aller cliquer et discuter avec des personnes.

A partir de 09h00, il y a l'accueil des participants et à 09h30 discours du Président de Région. Il y aura une salle par Département et on commencera par un temps de travail collectif sur ce que l'on peut attendre d'un projet numérique de territoire.

Lien d'inscription au Meeting : <https://framaforms.org/inscription-a-la-matinee-regionale-dediee-a-la-mediation-numerique-1613642185>

Découvrir le Meeting LAB : <https://www.youtube.com/watch?v=Qx37kysfNfU&feature=youtu.be>

Proposition : Réunir un groupe de personnes à l'EPN Avoine, à la Médiathèque le matin.

Invitation : Les responsables de structures, les élus (Isabelle RAYMOND PAVEIRO, Fabienne COLBOC, Jean-Luc DUPONT, Sophie LAGREE), etc.

D. Les conseillers numérique

Les retours de Mourad :

- Aucun conseiller numérique aujourd'hui n'est recruté.
- 30/40 structures candidates (publiques et privées) sur l'ensemble de la Région Centre.
- L'ANCT est parti dans l'optique de minimum 2 vagues, une 1^{ère} pour les structures publiques et une 2^{ème} pour les privées. L'ANCT a missionné les Préfets, qui vont aller chercher les structures les plus à même de le faire.
- Au total 4000 conseillers numériques, l'objectif étant de ne pas tout concentrer sur les métropoles.
- Pour l'instant, il y a un nombre calculé à la louche par rapport au nombre d'habitants sur le territoire (cela reste assez arbitraire).
- Pour l'instant, la 1^{ère} étape pour une structure, c'est de manifester son intérêt. Pas d'ébauche de fiche de poste. (**Proposition : Voir avec IES pour que la structure manifeste son intérêt pour conseiller numérique**). Lien : <https://www.conseiller-numerique.gouv.fr/>
- Le recrutement du candidat se fera obligatoirement via la plateforme de mise en relation. Si la structure a déjà repéré une personne, il faudra qu'elle s'inscrive sur le site. Le candidat peut être novice. Une formation sera proposée et entièrement prise en charge par l'Etat qui va de 200 à 300 heures.
- Dans le 37, actuellement 10 structures publiques, 5 privées ont manifesté leur intérêt
- La rémunération prise en charge par l'Etat est à hauteur du SMIC, toute rémunération en plus est à la charge de l'employeur.
- Le conseiller numérique doit faire uniquement de la médiation numérique (poste à temps plein). Toutes ces actions doivent être gratuites.